

PROCÉS VERBAL du 06 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 06 octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 27 septembre 2021, s'est réuni à la salle polyvalente en séance publique sous la présidence de Monsieur Christian BERGER, Maire.

Ordre du jour :

- 1) Boulangerie
- 2) Boucherie/épicerie
- 3) Vente terrain lot chemin vert
- 4) Vente terrain lot forêt
- 5) Appel d'offre
- 6) Budget assainissement : Effacement de dettes
- 7) Décision modificative
- 8) Mutualisation avec la CCLBN pour la maintenance des extincteurs
- 9) Questions diverses

Présents : Mmes Mrs, BERGER Christian, BAUDRY Marc, BOUVET Bernard, BOURGOIN Camille, LEJEUNE Bernard, MARTIN-LALANDE Jacques, LEVRARD Damien, NOUARD Mathilde, PAVARD Jean-Luc, QUINTON Jean-Paul, SOW Etienne, VINCENT Alexandra

Absents excusés : BONNET Sylvie

Monsieur le Maire, Christian BERGER, vérifie que le quorum est atteint.

Nombre de membres en exercice 13. Présents : ..12 Pouvoirs : 0... votants : ..12

Monsieur Marc BAUDRY a été élu secrétaire de séance.

BOULANGERIE (Délibération n°2021-00068)

Monsieur le Maire propose l'achat de l'ensemble de la boulangerie (murs et fonds de commerce/logement) au prix de **103 000,00€** (98 000€ pour l'immobilier et 5 000€ pour le matériel).

Le Conseil Municipal est invité à voter : Vote : abstention : 0 contre : 0 pour : 12

Monsieur le Maire est autorisé à signer tous les documents administratifs nécessaires à ce dossier auprès de Maître Benoît OLIVRY, notaire à ALLONNES, 3 Route des Fondus

Monsieur le Maire fait un point sur des repreneurs potentiels, de nombreux contacts.

FONDS COMMERCE BOUCHERIE/EPICERIE (Délibération n°2021-00069)

Monsieur le Maire propose l'achat du fonds de commerce de la boucherie au prix de **19 000,00€**.

Vote du Conseil Municipal : abstention : 0 contre : 0 pour : 12

Monsieur le Maire est autorisé à les signer tous les documents administratifs nécessaires à ce dossier auprès de Monsieur CAMPBELL-BADIANE Henry.

Il sera retenu le reste à recouvrer de 2735,95€ soit un solde de 16 264,05€.

Plusieurs candidats identifiés.

VENTES PARCELLE N°4 - LOT CHEMIN VERT (Délibération n°2021-00070)

Monsieur le Maire présente la demande de Monsieur GARRY Mickaël et Madame LEGEAY Cindie pour l'achat de la parcelle n°4 du lotissement du Chemin vert. Le Conseil Municipal donne son accord pour la vente de la **parcelle cadastrée B1139 d'une surface de 778m², prix de 20€/m² soit 15 560,00 euros**.

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte de vente et tous documents administratifs nécessaires chez Maître GUEDON, notaire à Ballée (53).

Vote : abstention : 1 contre : 0 pour : 11

Les frais de mandatement de MEGAGENCE s'élèvent à **1 650,00€** pour la parcelle n°4

VENTES PARCELLE N°5 - LOT CHEMIN VERT (Délibération n°2021-00071)

Monsieur le Maire présente la demande de Monsieur GARRY Mickaël et Madame LEGEAY Cindie pour l'achat de la parcelle n°5 du lotissement du Chemin vert. Le Conseil Municipal donne son accord pour la vente de la **parcelle cadastrée B1140 d'une surface de 839m², prix de 20€/m² soit 16 780,00 euros**.

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte de vente et tous documents administratifs nécessaires chez Maître GUEDON, notaire à Ballée (53).

Vote : abstention : 1 contre : 0 pour : 11

Les frais de mandatement de MEGAGENCE s'élèvent à **1 850,00€** pour la parcelle n°5.

VENTE TERRAIN LOT FORET (Délibération n°2021-00072)

Monsieur le Maire présente la demande de Monsieur et Madame LAVENTURE-DARIVAL pour l'achat de la parcelle n°15 du lotissement Résidence de la forêt. Le Conseil Municipal donne son accord pour la vente de la parcelle cadastrée AC307 d'une surface de 805m², prix de 19€/m² soit 15 295,00 euros.

Monsieur le Maire est autorisé à signer le compromis, l'acte de vente et tous documents administratifs nécessaires chez LCC Notaire, office notarial à Loué (72).

Vote : abstention : 1 contre : 0 pour : 11

APPEL D'OFFRE – LOGEMENT BOUCHERIE

Lot n°1	Gros-œuvre	1 seule offre	Ravalement à retirer
Lot n°3	Charpente couverture	Aucune offre reçue	
Lot n°4	Menuiserie extérieure	1 seule offre	Revoir les postes – une partie à supprimer
Lot n°6	Plomberie	1 seule offre	
Lot n°7	Chauffage	1 seule offre	
Lot n°8	Électricité	1 seule offre	
Lot n°9	Plâtrerie cloisons doublages	1 seule offre	
Lot n°10	Menuiserie intérieure	1 seule offre	Revoir l'escalier
Lot n°11	Carrelage	1 seule offre	
Lot n°12	Peinture	1 seule offre	Peinture façade à rajouter

Subventions

1	CCLBN – Fonds concours	30 000,00	Validée
2	Département – Plan relance	15 066,00	Validée
3	Région – Plan relance	68 000,00	Dossier en cours
	TOTAL	113 066,00	

Le dossier sera revu dans son ensemble. Le vote est reporté au prochain Conseil Municipal.

BUDGET ASSAINISSEMENT : EFFACEMENT DE DETTES (Délibération n°2021-00073)

Suite à la décision de la commission de surendettement, la trésorerie de Conlie demande au Conseil Municipal de prendre une délibération pour un effacement de dettes pour un montant de **317,30€** (WEINEGAESSEL).

Vote du Conseil Municipal : abstention : 0 contre : 12 pour : 0

BUDGET COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE n°4 (Délibération n°2021-00074)

Concernant les achats de la boulangerie et du fonds de commerce boucherie, le Conseil Municipal valide la décision modificative n°4 suivante :

DEPENSES	DE	FONCTIONNEMENT	RECETTES	DE	FONCTIONNEMENT
Total		Total			
DEPENSES	D'	INVESTISSEMENT	RECETTES	D'	INVESTISSEMENT
2188	Autres immobilisations	+ 19 000,00€			
2132	Immeuble de rapport	+ 107 000,00€			
2313	Constructions	-126 000,00€			
Total		0,00€	Total		

Vote du Conseil Municipal : abstention : 0 contre : 0 pour : 12

MAINTENANCE EXTINCTEURS - MUTUALISATION AVEC LA CCLBN (Délibération n°2021-00075)

La commune mutualisait la maintenance des extincteurs avec la CCLBN. Le contrat se termine.

La CCLBN va lancer un nouveau marché groupé. La Commune souhaite continuer la mutualisation.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec la CCLBN.

Vote : abstention : 0 contre : 0 pour : 12

BUDGET COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N°5 (Délibération n°2021-00076)

Concernant le virement de compte à compte, le Conseil Municipal valide la décision modificative n°5 suivante :

DEPENSES	DE	FONCTIONNEMENT	RECETTES	DE	FONCTIONNEMENT
Total			Total		
DEPENSES	D'	INVESTISSEMENT	RECETTES	D'	INVESTISSEMENT
2188	Autres immobilisations corporelles	- 19 000,00€			
2088	Autres immobilisations corporelles	+ 19 000,00€			
Total		0,00€	Total		

Vote du Conseil Municipal : abstention : 0 contre : 0 pour : 12

9) QUESTIONS DIVERSES

- Reportage France 3
- Coiffeur
- Collectif
- Garage
- APE : Spectacle + marché de noël le 10 décembre à Saint Denis d'Orques
- Sivos : Mathilde NOUARD problème vice-Présidence

La séance est levée à 21h45

BAUDRY Marc Secrétaire de séance		
BERGER Christian	Commentaire	Signature
BOURGOIN Camille		
BOUVET Bernard		
LEJEUNE Bernard		
LEVRARD Damien		
MARTIN-LALANDE Jacques		
NOUARD Mathilde		
PAVARD Jean-Luc		
QUINTON Jean-Paul		
SOW Etienne		
VINCENT Alexandra		